

LES INFORMATIONS DIEPPOISES

vendredi 9 août 2019

678 mots

-

Seine-Maritime

Rentrée scolaire. Une école sauvée, une classe ferme



Après deux années de bataille juridique, l'unique classe de l'école de Longroy est finalement maintenue. Environ 15 km plus loin, à Étalondes, le recours déposé devant le tribunal administratif de Rouen contre la fermeture d'une classe a été rejeté.

La commune de Longroy est parvenue à sauver son école suite à une décision de la cour d'appel de Douai. Cette dernière a rejeté la requête de l'Éducation nationale, qui contestait la décision prise par le tribunal administratif de Rouen. Ce dernier avait jugé du fond de l'affaire, en faveur de Longroy. En effet, la commune avait pris la décision de déposer un recours contre la fermeture de sa classe de maternelle - et par là, de son école, puisqu'il n'y a qu'une seule classe à Longroy - pour l'année scolaire 2018/2019.

« Une victoire »

« **C'est la deuxième année que nous sommes concernés par une fermeture de classe** » indique le maire Jean-Pierre Trolley. L'école du village fait partie d'un RPI, un regroupement pédagogique intercommunal avec les communes de Guerville (deux classes), Melleville (une) et Millebosc (une).

Déjà, durant l'année scolaire 2017/2018, l'école avait été menacée de fermeture. Et ce malgré les investissements de la municipalité dans la construction d'une nouvelle « salle d'évolution » pour les maternelles ainsi que l'édification d'une médiathèque, accessible depuis la cour de récréation. En découle une première visite au tribunal administratif de Rouen : « **Nous avons gagné au bout du troisième référé** » se souvient le maire.

Cette année, la municipalité ainsi que l'équipe pédagogique de l'école de Longroy peuvent enfin se reposer. Le maire se dit « **soulagé** » et « **satisfait** » de l'issue de l'affaire. D'autant plus que si l'école avait fermé, celle de Millebosc aurait compté dans sa classe de maternelle 39 enfants. « **C'est ce qui nous a fait gagner à chaque fois** » analyse Jean-Pierre Trolley.

« Une touche d'espoir »

L'année dernière, en septembre, seul un remplaçant avait été prévu par le ministère de l'Éducation nationale. Le maire avait dû engager un référé en urgence auprès du tribunal afin d'obtenir un professeur titularisé. Par ailleurs, cette personne ne reviendra pas pour l'année scolaire 2019/2020. L'école accueillera donc une nouvelle enseignante.

Du côté d'Étalondes, l'heure est plutôt à la déception. L'école compte actuellement quatre classes et fait partie d'un RPI avec la commune de Saint-Rémy-Boscrocourt (trois classes). Le

tribunal administratif de Rouen a rejeté, le 5 juillet dernier, la requête de la commune qui s'oppose à la fermeture d'une classe décidée par la Dasen, la Direction académique des services de l'Éducation nationale.

La présidente du Sivos, le syndicat intercommunal à vocation scolaire, Maryse Platel-Houdry, raconte : « **La Dasen a jugé sur une prévision d'effectif de novembre 2018, mais notre chiffre après inscriptions est supérieur.** » Cent soixante et un élèves sont attendus à la rentrée, contre les 141 prévus en novembre dernier.

Selon les prévisions du Sivos, si la classe d'Étalondes ferme, les classes maternelles de la commune dénombreront respectivement 26 et 27 élèves, la classe de CP/CE1, 27, et les classes de Saint-Rémy-Boscrocourt compteront 28 élèves pour le niveau CE1/CE2, 28 pour les CE2/CM1 et 25 pour le CM1/CM2. « **C'est aberrant par rapport aux annonces du président de la République qui ne souhaitait pas dépasser 24 élèves en CP** » commente Maryse Platel-Houdry.

Nouvelle audience

La commune attend le 27 août, date d'une prochaine convocation pour une deuxième audience en annulation auprès du tribunal administratif : « **Nous gardons espoir. Nous comptons aussi sur le fait qu'il y a un comptage à la rentrée** » explique la présidente du Sivos. « **Notre équipe pédagogique est dynamique, soutenue par deux communes et bien équipée** » assure Maryse Platel-Houdry avant d'ajouter : « **Une fermeture demanderait une réorganisation complète.** »

En plus de l'organisation matérielle des classes et de la cantine de Saint-Rémy-Boscrocourt, il faudra également organiser un transport supplémentaire le midi pour les CE1 d'Étalondes.

Laure Besnier



Le maire de Longroy, Jean-Pierre Trolley, devant son école qu'il a défendue jusqu'au bout. (© Archives)